

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 9 DÉCEMBRE 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 2 décembre 2021, s'est réuni dans la salle du Conseil de la CC Val de Gray, le 9 décembre à 18h30, sous la présidence de Didier CHEMINOT, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, BLINETTE Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, GUINET Chantal (remplace DAGUET Nadine), HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, RENEVIER Michel, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : PAQUIS Martine (pour GHILES Philippe)

Etaient absents : CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, GAUTHIER Claudie, GHILES Philippe (pouvoir donné), SAVIN Thierry.

Secrétaire de séance : VILLENEUVE Régis.



CS/9-12-2020/N°2

FINANCES LOCALES DECISIONS BUDGETAIRES

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022 DU PETR

Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Le Président rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a modifié les articles L.2312, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT relatifs au Débat d'Orientations Budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu de ce débat, ainsi que les articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes par production d'une note de présentation.

Désormais, le rapport sur les orientations budgétaires donne lieu à un débat **ET à un vote acté par une délibération** à transmettre aux services de la Préfecture, accompagnée du rapport contenant les informations prévues par la loi.

Le document joint en annexe a été réalisé pour servir de base aux échanges de l'assemblée délibérante du PETR.

Le président présente les orientations budgétaires 2022 du PETR puis invite le comité syndical à se prononcer sur le document.

VOTE :

Délégués présents : 20
Délégués représentés : 1
Ayant voté pour : 21
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0

Les orientations budgétaires 2022 du PETR sont adoptées, à l'unanimité, par le comité syndical.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Didier CHEMINOT
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20211209-CS-09122021-N02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2021

Affichage : 14/12/2021

